

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 25

Artikel: L'année de la misère : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

*Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.***Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).****Administration (abonnements, changements d'adresse),**

Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.**ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.****Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.**

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 23 juin 1917 : — Notre patois (F. Décosterd). — Coins de chez nous. Au sentier du Saut-de-l'Eau. — L'année de la misère. — A nos ménagères. — En tramway (Marcel de Fournestreau). — Société pédagogique suisse de musique. — Calembourinade. — Boutades. — Théâtre de la comédie.

NOTRE PATOIS

Les articles publiés par M. Eugène Monod dans la revue *Schweizerland* et dans le *Conteur vaudois* et où il plaide si éloquemment la cause de notre patois, lui ont valu plusieurs lettres de Vaudois qui lui expriment la joie qu'ils ont eue à le lire et leurs vœux de voir aboutir la belle tâche qu'il a entreprise. L'un de ces messages est en patois. Le voici :

Vevà, lo dix-nao dé Mai,
mil-nao-ceint-dij-et-sa.

A Monsu Monod dé la *Follie d'Ari de Verà*.

Monsu lo rédatteu,

Ié zu on rûdo pliaisi dé liaire dein'na réiuve que lâi diant « Schweizerlande » lè boûne tsouzé que vo z'ai de po noutron patois, et cein ma tot reveri !

Su bein coumein vo, Monsu lo rédatteu, l'e onna vergogne, por né pas dere mé, d'avâi laissi peidre dinse onna vihlie manârè dé dévezâ qu'iré l'orgouet dé no pârè ! N'é pâ zû l'occajon dé dévezâ lo patois, mâ l'e tant oyu dein mon dzouveno tein que m'e restâ à pou prf tot dein lè z'orolié et cein mé fâ rassovogni on moué dè tsouzè du quand l'iro dzouveno. Ah ! qu'en b' tein qué lè z'autro iâdzo : min d'airoplane, min dè tomobile, min dè pussé pè lè tserràiré ; quoqu'êtrandzi dé boûna mârqua que vegnent ti lè z'an pè tsî no po sè retapâ on bocon ; l'étai assebin lo tein iô lâi y avâi mé dè vegnè et dè bon vin, mè dè bravé dzin ; assebin on ne cognessai pâ tant dè canaïe, dè meinteû et dè lare coumein ora ; et lo respect ? on terivé son tsapé à monsu lo menistre, à monsu lo régent, à ti lè municipau ; mè rassovigno assebin que devant qué d'allâ à l'école no fallai aidhî à guevernâ lè vatzè, pannâ lè bâozè dé la né po que seyant chetsè po lè z'êtrelhî, amolhî, ariâ, teri lo fémé ; et pè lè vegnè et pè lè tsan ? à saizon n'allavan à l'écoûle que dou iâdzo pé sénanna po aidhî ai travau ; fallai pouâ, rablienâ, focherâ, retersi, épiedâ et lèvâ avoué lè megnattè, mè rablienâ tant quié lè vegnè l'iran maunetté ; eintrémi lâi y avâi lè truffe à pliantâ, lè fein et lè recor à séi, soignâ et reintrâ et lo pliantâdzô, et lo courti ? assurâ l'ai y avâi pâ déquiet s'einnöi !

Mâ lo plie galé tein l'étaî bin lè venindzè quand l'iran ballè ; ah ! cliau venindzè ! Quin trasi devant que dè queminet ! on godzivé lè seyè, lè branlè, lè bosset, lo tré !¹ (ora san rein mè ein bou, san ein grani). Pè lè ressè on copâvè dai grappè coumein lè doû poing, on remolâvè lè dzozetté qu'avan Aubliâ dai grappyon et l'iran benaisé....., on semotâvè, on tsantâvè

¹ pressoir.

à s'égozelhi ! A la vi² que lo lserroton appléhivè la cavale po menâ lo tsai, lo bouébo, qu'a betâ on bredzon ein grisette po gardâ lè vatzè, s'aguelhie ein subliein su lo bosset po fère assebin oquîé ; et du la né quinâ recalfié pò lo tré quand lè felhie vegnan baîré dâo moû ; on lè z'impougnivé po dansi ein brâmein onna vilhie tsanson et coumein lai y a adi on farceu po brâgâ oquîé, fallai l'atiutâ tant qu'o bet dè sé dzanliè. Quein bi tein ! Et pu l'hivai ? Mâi lè riouté, ressi et copâ lo boû, réfeindre lè passé, gremalli ! Mâ l'e bon ! Crâio bin quié se mè falâi tot vu dere, n'ein aré po on par dé dzoa et vo z'innouyéri à m'ouré. L'e coumein vo z'e de, respet po noutron patoi, quié no faut dévesâ et appohi ! Lè dzouveno dé ora que bragan l'argot l'aran bin faute de l'appreindre.

Vo remâcho bein, monsu lo rédatteu, dè voutron corâdzo, dau grand pliaisi quié vo z'ai bailli à tant dé dzein, à mè lo premi, et ein voaluein vo baillio onna boûna pougna dè man !

Voutron concitoyen,

F. DÉCOSTERD.

COINS DE CHEZ NOUS

Au sentier du Saut-de-l'Eau.

Nos belles gorges de Covatannaz mises à part, connaissez-vous, près de Ste-Croix, dit le *Journal* du grand village, un sentier plus pittoresque, plus plein d'imprévu, que celui du Saut-de-l'Eau ? Pour nous, il est le premier et il mériterait d'être plus fréquenté. La plupart des gens de Ste-Croix savent bien qu'une Ecole du génie, qui cantonna, il y a quelques années, dans notre village, a construit un chemin qui, du Suard Favre conduit dans le joli vallon séparant le Mont-de-la-Mayaz du Cochet. Et c'est tout.

Ce n'est pas assez. Ce sentier mérite l'honneur d'une visite. Allez-y, vous qui aimez les endroits solitaires et pittoresques, et vous en reviendrez enchantés, étonnés d'avoir ignoré aussi longtemps le plus beau site de nos environs. Par endroits, le chemin surplombe à pic le ruisseau qui descend à Noirvaux ; mais soyez tranquilles, une main-courante est fixée dans le roc, au saut de l'eau, grâce au Comité de la Société de Développement.

Et c'était un tableau point banal que de voir, tout récemment, président et secrétaire du dit comité occupés, comme le serrurier, à forer des trous dans la roche. Peut-être serait-il désirable que la main-courante fût plus longue et qu'en certains endroits le sentier fût réparé. Attendons. Nous nous sommes laissé dire que les Éclaireurs avaient l'intention d'aller y travailler. Nous les en remercions d'avance.

L'ANNEE DE LA MISERE

III

Voici la fin du résumé des comptes d'achats de blés faits en 1817, par le Conseil d'Etat, pour assurer le ravitaillement du pays.

Nous avons vu, samedi dernier, les quantités de blés achetés, leur provenance, ainsi que les

² Au moment.

déchets qui se sont produits au cours des transports. Voici, maintenant, les prix d'achat de ces blés, les frais de transports et autres frais.

Prix d'achat.

Les 70,453 quintaux 60 livres de marc *brut* furent, montant des divers achats faits directement par M. le conseiller d'Etat Delaharpe et par la Maison J. Blanc, cadet et Cie, ont coûté, en prix moyen, rendus sur les chars, à Gênes, 19 francs 2 batz le quintal ; soit, au total, 1,331,819 fr. 4 batz, 2 rappes.

Les 90,050 quintaux 42 livres de marc *brut* achetés par M.M. Muret et Burnat, sont revenus au prix moyen de 27 fr. 9 batz, le quintal pris sur les lieux ; soit, au total, 2,524,437 fr. 5 batz.

Les 661 quintaux 66 livres de marc *net* achetés du Sr Jaunin, de Vevey, sont revenus au prix moyen de 27 fr. 3 batz, 2 rappes le quintal, rendus dans les entrepôts ; soit, au total, 18,070 fr. 9 batz.

Les 388 quintaux 67 livres de marc *brut* remis par le Département des finances à la souscription sont revenus au prix moyen de 27 fr. 4 batz, 1 rappes le quintal ; soit, au total, 10,556 fr. 3 batz, 5 rappes.

Soit donc, pour les 80,244 quintaux 5 livres, une somme totale de 4,612,563 fr. 8 batz, 7 rappes.

Frais de transport.

Les prix de voiture ont été pour le quintal de marc, outre les remboursements et frais de réception, savoir :

Pour les parties expédiées directement de Marcellaz à Genève, de 10 fr. 6 rappes à 11 fr. 2 batz, 5 rappes.

Pour celles expédiées par terre, de Marseille à Lyon de 6 fr. 2 batz, 8 rappes à 7 fr., 8 rappes.

Pour celles expédiées par eau, de Marseille à Lyon, au prix unique de 3 fr. 1 batz.

La réexpédition des deux dernières parties dès Lyon à Genève et Coppet, de 3 fr. 4 batz 8 rappes, à 4 fr. 4 batz, 8 rappes.

Le montant total des frais de transport était de 676,837 fr. 5 batz 5 rappes.

Autres frais.

Pour répartir les grains sur les points du canton, à la portée des souscripteurs, on a dû établir des entrepôts et faire transporter depuis les magasins d'arrivée dans ces entrepôts les grains nécessaires à la répartition à faire aux souscripteurs, ainsi que ceux de la portion de l'Etat qui étaient destinés à la vente.

On a payé pour ces différents transports intérieurs, 23,400 fr. 5 batz 2 rappes.

Pour se procurer les fonds nécessaires aux achats, il a fallu ouvrir aux agents qui en étaient chargés des crédits sur les grandes places de commerce, et ensuite fournir les fonds aux maisons qui avaient accordé ces crédits : ce qui a entraîné à des opérations de banque et occasionné des frais de courtage, commissions de banque, pertes aux changes et intérêts, le tout bonifié à des maisons étrangères. D'un autre côté, il y a eu des frais de manutention occasionnés par le mouvement des blés, la tenue des greniers et l'évacuation de ces greniers.

Il a été payé de ce fait, 40,556 fr. 7 batz, 2 rappes.

La maison Sylvius Dapples, de Lausanne, a été chargée de l'encaissement des fonds venant de la souscription et de ceux que l'Etat a versé d'ailleurs pour couvrir les crédits obtenus. Cette maison a procuré les effets de commerce nécessaires à ce but ; elle a même été dans le cas de faire momentanément des avances de fonds, ce qui a entraîné la souscription à un remboursement de courtages,

port de lettres et d'espèces, à un paiement d'intérêts et à une bonification, d'un côté d'une provision d'encaissement, et de l'autre, d'un *décroire* convenu pour les garanties des effets de commerce que cette maison procurait; mais une partie de ces frais doit être supportée uniquement par l'Etat, à raison du retard de la fourniture de ses fonds, qu'il n'a pu compléter qu'avec le produit des ventes des blés. On a calculé, d'après des aperçus équitables, que la portion de la souscription au compte de frais de la maison Dapples, doit être portée à 22,500 fr.

Le total des «autres frais» est de 86,457 fr. 2 batz 4 rappes.

Résumé.

La dépense totale : prix d'achat, frais de transport et autres frais, s'est élevée à 2,375,858 francs, 6 batz, 6 rappes.

Cette somme, répartie sur 78,812 quintaux et 90 livres de grains, fait revenir le quintal brut de mare à 30 fr. 1 batz 4 rappes et 55/100.

On livrera aux communes et particuliers souscripteurs 24,074 quintaux et 41 livres de froment, qui avaient été portés au prix approximatif de 30 francs le quintal et qui, au prix effectif de 30 fr. 4 batz 4 rappes 55/100 font 725,726 fr. Le montant total de leurs souscriptions s'élève à 722,419 fr., la différence laissée à la charge de l'Etat était de 3607 fr.

* * *

On voit qu'à cent ans de distance les mêmes préoccupations, les mêmes soucis inquiétaient le gouvernement. Il n'était certainement pas sans intérêt de rappeler ces choses, afin de permettre à ceux de nos lecteurs qui en auraient la curiosité d'établir un parallèle entre les prix du blé, les moyens et les frais de transport des deux époques, parallèle qui marque bien le chemin parcouru.

Dessous et dessus. — Dans la vie d'un homme, il y a deux grands événements :

Vers la vingtième année, on surveille sa lèvre supérieure pour voir si le poil y vient.

Vers quarante ans, on regarde le dessus de sa tête pour voir si le poil s'en va.

Au tribunal. — Le président au plaignant :

— Ainsi, vous accusez le prévenu de vous avoir volé un mouchoir ?

— Oui, mon président, à preuve que voici le preuve.

— Ce n'est pas un motif, car moi aussi j'en ai un tout semblable dans ma poche.

Le plaignant, d'un air convaincu :

— C'est bien possible, car il m'en manque deux.

A nos ménagères ! — Le gaz est de plus en plus rare. On nous rationne. Même, on nous menace de restrictions plus grandes encore pour l'hiver. La perspective n'est pas réjouissante. Chacun de s'émouvoir ou de s'ingénier à parer du mieux possible à cette pénurie de gaz.

Pour l'éclairage, on a l'électricité ou, à défaut de celle-ci, le pétrole. Pour la cuisine, on a le bois — à condition de posséder un fourneau approprié — ou le pétrole ; mais on a aussi l'*auto-cuisinier*. C'est le héros du jour, le grand sauveur. Il y en a de tout prix, de toutes dimensions, de toutes formes. Il n'y a plus qu'à savoir s'en servir. Oh ! ce n'est pas malin, sans doute, mais encore y-a-t-il certains trucs, certaines instructions qu'il est bon de connaître pour prévenir de trop longs tâtonnements, pour éviter des désagréables expériences. Or le moyen est très simple ; il n'y a qu'à se procurer, pour 75 centimes, la petite brochure de Mmes Luthy-Guerin et Bertha Merrett, éditée par la librairie Klausfelder S. A., à Vevey. Cette brochure a pour titre : *Cuisine auto-cuisinier, 100 recettes expérimentées et choisies*. Elle justifie de tout point son titre.

EN TRAMWAY

Nous trouvons dans le *Journal des internés français*, qui se publie à Berne, sous le patronage de l'ambassade de France, l'amusant article que voici. Il a trait à notre canton.

La région de Montreux, région bénie par excel-

lence et spécialement par dame Nature, est déjà fort bien desservie au point de vue des communications par terre et par eau. Il existe jusqu'ici trois moyens de se déplacer le long de la rive enchantée du bleu Léman, entre Vevey et Villeneuve : les C. F. F. (lisez : Chemins de fer fédéraux), les bateaux à vapeur, et les T. V. M. V. (lisez : Tramways Vevey-Montreux-Villeneuve). Mais, toujours en veine de progrès, les compagnies, attentives à faciliter cette rage de déambulation qui anime une clientèle aussi cosmopolite qu'hétéroclite, surtout en temps normal et en particulier dans cette région idéale, les compagnies, dis-je, ont cherché et trouvé mieux encore. Au risque d'attirer sur moi les foudres des conseils d'administration pour divulgation prémature et intempestive de projets tenus jalousement secrets, je dénonce aux races futures, moi à qui rien ne saurait échapper, deux nouveaux modes de locomotion à inaugurer pour l'après-guerre, tous deux basés sur l'expérience et les perfectionnements découlant de la guerre elle-même. La première innovation sera due aux C. F. F. et consacrée aux gens pour lesquels *times is money*, même quand ils viennent dépenser l'un et l'autre à l'étranger pendant leurs vacances. Elle consistera en rien moins qu'un service extra-rapide de circumnavigation par aérotrains faisant le tour du lac en quatre-vingt minutes, arrêts compris. Quant à la C. G. N. L. (lisez : Compagnie Générale de Navigation sur le Léman), qui sait flatter ceux qui ont toujours du temps de libre, et dont la devise est *chaque chose en son temps*, elle inaugurerà un service de transatlantiques sous-marins dernier modèle permettant de voguer parmi l'azur des ondes lacustres, d'admirer la flore et la faune de ces contrées encore vierges, et aux amateurs de beautés aquatiques de se délecter à l'aspect des naïades, sirènes, ondines et autres gracieuses néréides qui, pendant le trajet, les régaleront de leurs évolutions savantes autant que savoureuses.

En attendant cet avenir fort alléchant, on se contente des trois moyens mentionnés ci-dessus, et nous autres internés faisons comme le commun des mortels. Aussi voit-on dans les trains, bateaux et trams beaucoup d'uniformes alliés qui y jettent une note héroïque et pittoresque. Quant aux internés civils, on n'y fait guère attention. Un civil, à cette époque-ci, ne compte pas, vous comprenez. C'est moins encore qu'un embusqué, puisqu'il ne porte pas d'uniforme. C'est un vulgaire *pékin*, un individu sans aucune espèce d'importance, une manière de *minus habens*, dont l'existence est plus ou moins tolérée et problématique. Il n'a aucun droit, sauf celui de se faire, comme aussi de payer place entière en chemin de fer et en bateau, tandis que ses camarades militaires bénéficient du demi-tarif.

Malgré que je sois un grand amoureux d'air, de lumière et d'onde pure, ce dont on ne peut guère jouir qu'en bateau, mes préférences vont donc à ce moyen de locomotion dénommé tramway électrique, pour cette raison qu'ayant fréquemment à me déplacer sur le littoral, j'use, détail prosaïque, du véhicule le meilleur marché. Car, seule, la Compagnie montreusienne daigne nous éléver, nous autres *pékinois*, au rang de militaires et nous laisse bénévolement profiter des mêmes facilités qu'eux. Encore ne suffit-il pas d'alléger sa qualité d'interné civil pour se voir octroyer cette faveur, ni même d'exciper du port du brassard. Le premier imbécile venu ne peut-il s'affubler d'un drapeau tricolore au bras gauche ! C'est pourquoi, ne désirant tout de même pas être pris pour le premier imbécile venu, ni pour le dernier, ce qui serait par trop invraisemblable, ai-je toujours sur moi dorénavant ma *carte de légitimation*, mon livret matricule d'interné civil français, mon livret individuel d'interné civil français, mon extrait de naissance, un diplôme, un certificat de bonne vie et mœurs, une note de mon tailleur, non acquittée, et quelques autres papiers de moindre importance. Pouvant abondamment me *légitimer*, j'obtiens de suite satisfaction.

Je dois, d'ailleurs, en écrivain soucieux de la vérité historique, dire que le personnel des tramways est d'une urbanité exquise. Jamais, où que j'aie été, je n'ai vu de receveurs aussi polis, aussi attentifs, aussi empressés auprès de leur clientèle de voyageurs. Quand on veut monter, ils vous soutiennent, ils vous asseyent, vous évitant les moindres heurts avec une sollicitude touchante ; ils acceptent votre argent avec des remerciements à vous faire croire

qu'ils touchent des dividendes d'au moins 50 % sur les bénéfices de la société. Devez-vous descendre, ils vous préviennent que vous êtes arrivé, vous aident à vous lever, déposent d'abord à terre vos enfants, vos paquets, votre canne, votre chien, puis vous-mêmes, vous souhaitent bon appétit, bonsoir, bonne nuit, compliments à madame, et le tram repart. Présérez-vous, pendant le trajet, rester debout sur la plate-forme et fumer une cigarette, ils s'en montrent très flattés et vous témoignent leur gratitude de ce que vous voulez bien leur tenir compagnie en vous exposant, avec éloquence, un aperçu profond et sage sur la situation respective des belligérants, la rareté des pommes de terre, l'avenir de l'Europe et du monde. Le temps s'écoule ainsi d'une façon fort agréable, le tramway file, et vous êtes tout étonné d'être arrivé.

Combiné, malgré tout, il est beaucoup plus intéressant, divertissant et instructif de voyager à l'intérieur du véhicule. Prenant généralement place à l'extrémité de la voiture, tout en avant, bien installé dans mon coin, j'observe, j'écoute, et je médite... J'ai, de là, un excellent poste d'observation. Mon regard prend tout le tram en enfilade. Rien ne m'échappe... Oh ! ce public des tramways, qu'il est cocasse, composite, disparate ! D'abord, c'est à se demander si l'on est vraiment en Suisse, et sinon, dans quel autre pays l'on peut bien être. Car des échantillons de toutes les races, ou à peu près, s'y coudoient et, sur vingt occupants, en moyenne, c'est à peine s'il y a quatre ou cinq indigènes, d'ailleurs absolument débordés et passant aussi inaperçus qu'un vulgaire interné civil...

A eux seuls déjà, les internés suffiraient à accaparer les regards des curieux, car il est bien rare qu'un tram ne soit orné de pantalons rouges, de capotes bleues, d'élegant uniformes kaki anglais ou belges, quand ce n'est pas aussi d'un superbe spahi au turban énorme et aux magnifiques bottes de cuir jaune, d'un officier tunisien au fez écarlate, ou d'un nègre du Sénégal dont le sourire éblouissant vous cause presque une ophtalmie.

Mais les internés ne sont pas les seuls. Oh non ! Il y a en Suisse, comme en temps normal, des représentants et surtout des *représentantes* de tous les pays d'Europe et d'outre-mer, Russes, Polonais, Roumains, Hollandais, Italiens, Espagnols, Serbes, Egyptiens, Américains du Nord et du Sud, Turcs, voire des Asiatiques. J'en passe, et non des meilleurs...

Aussi, à peine êtes-vous installé dans votre tram que vous entendez autour de vous le plus fantastique bavardage, le baragouinage le plus *éberluant* qui ait jamais affligé oreille humaine. C'est à n'y rien comprendre. C'est à se demander si l'on rêve ou si, subitement, l'on est devenu fou, ce qui, à l'effroyable époque que nous traversons, n'aurait rien d'autrement surprenant. Car, à votre droite, vous entendez des sons tout d'abord inexplicables, tellement ils sont étranges : les chuchotements, des chuintements bizarre, des borborystes, des *krrtschtzchpsktflkthchch* à n'en plus finir. Inquiet, vous vous demandez : « Qu'est-ce que c'est que ça ? Un piston plongeur au clapet rééclairant ?... un tuyau d'échappement engorgé et qui proteste?... Puis tout à coup : *tak tak tak tak tak* ! un crépitement de mitrailleuse en délire !... Ce sont de braves Polonais qui se racontent tout tranquillement leurs petites histoires. Mais, à cause du bruit général, ils s'évertuent à parler encore plus fort et à prononcer encore plus distinctement que d'habitude leurs incroyables kyrielles de consonnes...

Tendez l'oreille vers la gauche, maintenant, vers ce coin plus calme, sinon moins bruyant, écoutez ces *oua, oua, v'l, v'll, eöh, ouai, bleuuü, tr'l* interminables... Vous vous demandez avec anxiété si vraiment des êtres humains peuvent arriver à proférer de tels bêlements et aboiements, entremêlés de pareilles nausées... Hélas oui ! c'est un groupe de vieilles Anglaises vulgaires, d'anciens *Cooks* qui se sont oubliés ici depuis la guerre, d'ex-nourrices séchées — oh combien ! — retraitées ou en rupture de *nurseries*, qui roulent une éternelle bouillie dans leurs immenses cavités buccales... Là-bas, tandis que de brunes Italiennes, aux yeux noirs et vifs, gazouillent, zézaient, susurent leur harmonieux idiome, des Sud Américains à l'accent gutural, roulent les *rrr* et les yeux avec la même ardeur furibonde, gesticulent avec une telle pétulance qu'on craint à tout moment de les voir s'arracher le nez. Plus loin enfin, des Suisses allemandes ou des Alsaciennes, à l'accent recon-